



**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 115 pétitionnaires.

Désignation : Membres du personnel du Centre de santé et de services sociaux de Laval et citoyens et citoyennes de la région

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**CONSIDÉRANT** QUE le bloc opératoire est un lieu spécialement aménagé et/ou avec une instrumentation ultra spécialisée et qui demande un niveau d'expertise complexe avec des professionnelles formées et autonomes;

**CONSIDÉRANT** QUE le bloc opératoire regroupe des activités de soins spéciaux pour des patients présentant majoritairement une instabilité hémodynamique, exigeant une surveillance continue et requérant une présence constante de professionnelles;

**CONSIDÉRANT** QUE le CSSS de Laval est la région qui compte le plus de naissances, avec plus de 4 800 naissances par année et nécessitant dans la dernière année 894 césariennes dont 489 en urgence;

**CONSIDÉRANT** QUE l'équipe du bloc opératoire doit exercer autant au bloc qu'à la salle de réveil, car il ne constitue qu'un seul centre d'activité;

**CONSIDÉRANT** QUE nous sommes le transit entre la clientèle de l'urgence et des soins intensifs;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, l'équipe du bloc opératoire, demandons la prime de soins critiques tel que pour les départements de l'urgence, soins intensifs et unité coronarienne.

**Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.**

Vincent Auclair, député de Vimont

17-October 2011  
Date de signature de l'extrait